

CODE DU SUIVEUR

Amis Suiveurs, voici les règles que vous devez impérativement respecter !

VITESSE



Les « fous du volant » n'ont rien à faire parmi nous ...

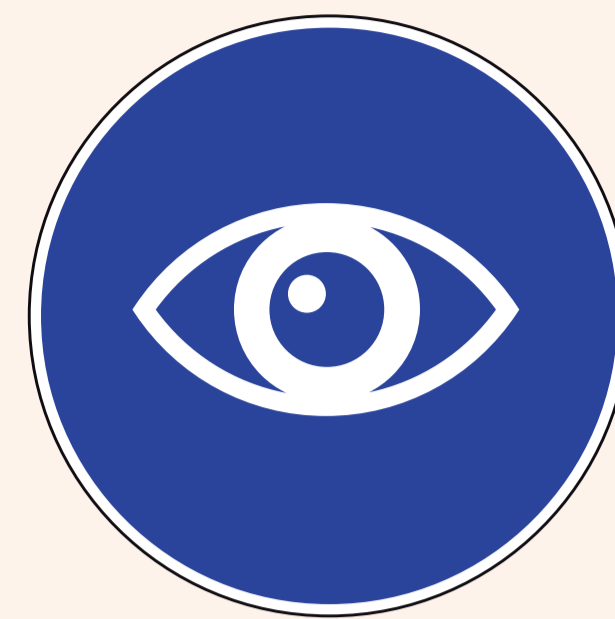


Roulez lentement ...

PHOTOS ET VIDÉOS



Demandez l'autorisation au Maître d'équipage *



Surtout adhérez à «Objectif Vénérie» ... www.venerie.org

STATIONNEMENT



Ne jamais stationner vos véhicules des 2 cotés de la route ...



Stationnez vous impérativement du même coté. Pensez aux autres usagers de la route...

COMMUNICATION



L'utilisation du portable est interdite ...



L'usage des piboles et des trompes est réservé aux membres de l'équipage ...

PROPRIÉTÉ PRIVÉE



N'entrez jamais dans une propriété privée ...



Entrez seulement si vous y êtes autorisés ...

RESPECTEZ L'ANIMAL ET LES CHIENS



N'entrez pas le parcours de l'animal et respectez le travail des chiens ...



Laissez l'animal faire sa chasse et respectez les chiens...

COURTOISIE



Attention à votre comportement ...



Restez calmes et courtois en toutes circonstances...

SÉCURITÉ AUX ABOIS



Ne vous approchez jamais d'un animal aux abois...



Tenez vous très à l'écart pour éviter tout incident...

CYCLISTES ET CHEVAUX



Les cyclistes et les chevaux doivent cohabiter ...



Amis cyclistes tenez vous à l'écart des chevaux qui ont la priorité ...

RESPECT DE LA NATURE



La nature est trop belle pour la salir...



Respectez là...

Inscrivez-vous gratuitement à la lettre des Amis de la Vénérie.
Rendez-vous sur : www.venerie.org

* voir charte des photographes de vénérie sur www.venerie.org



SOCIÉTÉ
DE VÉNERIE